

LE DENIER DE L'EGLISE

En vue de la campagne de février 2016 (13 et 14 février)

POURQUOI ? POUR QUOI ?

➤ Pourquoi donner ?

C'est plus qu'un geste de générosité, c'est notre responsabilité de chrétiens. Notre participation financière aux charges témoigne de notre attachement à la paroisse et aux actions qu'elle mène pour rendre vivante la présence de l'Eglise dans notre quartier. Ni l'Etat, ni le Vatican ne lui versent de subventions. Le denier de l'Eglise est sa principale ressource.

➤ Pour quoi donner ?

Pour rémunérer les prêtres et le personnel salarié
Pour assurer les dépenses de fonctionnement courant
Pour entretenir et rénover les locaux avec l'aide de la Ville de Paris
Pour financer les actions communes du diocèse : aide aux paroisses les plus démunies, aumôneries, formation etc...

➤ Combien donner ?

Ce que le Seigneur et votre cœur vous inspirent et, ce que vous pouvez en fonction de vos revenus, sachant que si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66% de votre contribution au denier. Le prélèvement automatique permet d'étaler votre paiement et facilite la trésorerie de la paroisse. Vous pouvez aussi donner votre participation en ligne par internet en allant sur le site de Saint Jean-Baptiste de Belleville.

Si vous êtes dans nos fichiers, des enveloppes seront aussi à votre nom et vous pourrez les retirer à la sortie de chaque messe, pendant trois semaines à partir du 14 février.

Martine CLÉMENT

(Membre du conseil paroissial pour les affaires économiques)

Paroisse Saint Jean-Baptiste de Belleville

Secrétariat : 15 rue Lassus - 75019 Paris - Tél. : 01 42 08 54 54

Courriel : paroisse@sibb-paris.cef.fr Site <http://sibb-paris.cef.fr>

Belleville Dimanche de St-Jean-Baptiste

EDITORIAL

Dimanche 07 février 2016

5^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Is 6, 1-2a.3-8 / Ps 137 / 1 Co 15, 1-11 / Lc 5, 1-11

ANNEE SAINTE DE LA MISERICORDE

« DIEU EST RICHE EN MISERICORDE »

5. - La pénitence « 1459 - Beaucoup de péchés causent du tort au prochain. Il faut faire le possible pour le réparer (par exemple restituer des choses volées...). La simple justice exige cela. Mais en plus, le péché blesse et affaiblit le pécheur lui-même, ainsi que ses relations avec Dieu et avec le prochain. L'absolution enlève le péché, mais elle ne remédie pas à tous les désordres que le péché a causés. Relevé du péché, le pécheur doit encore recouvrer la pleine santé spirituelle. Il doit donc faire quelque chose de plus pour réparer ses péchés : Cette satisfaction s'appelle aussi "pénitence".

1460 - La pénitence que le confesseur impose, doit tenir compte de la situation personnelle du pénitent et doit chercher son bien spirituel. Elle doit correspondre autant que possible à la gravité et à la nature des péchés commis. Elle peut consister dans la prière, une offrande, dans les œuvres de miséricorde, le service du prochain, dans des privations volontaires, des sacrifices, et surtout dans l'acceptation patiente de la croix que nous devons porter. Mais notre satisfaction, celle que nous acquittons pour nos péchés, n'est que par Jésus-Christ : nous qui, de nous-mêmes comme tels, ne pouvons rien nous-mêmes, avec l'aide "de celui qui nous fortifie, nous pouvons tout" (Ph 4, 13). Ainsi l'homme n'a rien dont il puisse se glorifier, mais toute notre "gloire" est dans le Christ... en qui nous satisfaisons, "en faisant de dignes fruits de pénitence" (Lc 3, 8), qui en Lui puisent leur force, par Lui sont offerts au Père et grâce à Lui sont acceptés par le Père. »

Catéchisme de l'Eglise Catholique, 2ème partie, 2ème section, chapitre 2ème, article 4

« QUE DE SIGNES ! »

Que de signes dans les lectures de ce dimanche ! La vision saisissante du Seigneur rapportée par le prophète Isaïe. Les signes fondateurs de notre foi, ceux de la mort et de la résurrection manifestée aux apôtres, à plus de 500 frères à la fois, à Jacques, à Paul dont ce dernier témoigne auprès des habitants de Corinthe. Enfin dans l'Evangile, cette déroutante pêche miraculeuse, signe à l'origine de la suite de Jésus par les apôtres, occasion d'appeler d'autres hommes : « ils firent signe à leurs compagnons de venir les aider » à tirer le filet débordant de poisson... alors que leur première pêche s'était soldée par un échec.

Et nous, quels signes avons-nous en ce dimanche ? Ces témoignages, un peu de pain et de vin consacrés et quelques frères et sœurs qui reçoivent le sacrement des malades ! Des signes bien pauvres si on ne voit pas que ce qui est premier pour Isaïe, pour Paul, pour les premiers disciples, pour nous aujourd'hui, c'est d'entrer en relation avec Dieu. Sans cela, sans cette rencontre, nous resterons extérieurs. Nous ne comprendrons pas. Que notre entrée en carême soit l'occasion de nous tourner davantage vers Dieu, nous rapprocher de lui par notre désir et par sa grâce et de voir ainsi ce qu'il fait dans notre vie, de goûter son infinie miséricorde.

Ollivier de LOTURE, *Diacre*

INFORMATIONS



SPECIAL JUBILE DE LA MISERICORDE

Pour nous aider à mieux vivre le jubilé de la miséricorde, **chaque dimanche, après la messe de 11h15**, un binôme de prière (foulard rouge et blanc) se tiendra dans la chapelle de la miséricorde divine, pour vous accueillir et prier en silence à vos intentions. **Venez vous confier à la prière fraternelle.**

MARDI 9 FEVRIER REUNION LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE



Grâce à vous.

Léguez à l'Église catholique de Paris

Parlez-en à votre curé ou contactez Mgr Goffier au 01 55 79 90 00.
www.pariscatholique.fr/legs

Léguer à l'Église catholique, c'est lui donner dans l'avenir les moyens matériels de poursuivre sa mission d'évangélisation, d'éducation, de charité, de prière. Envisager de faire un legs, c'est une façon de s'ouvrir à un possible partage auquel le Christ nous a appelés. C'est aussi une dernière façon de continuer à faire du bien, comme nous l'avons fait tout au long de notre vie, un dernier don, un don encore plus fort.

Toutes les personnes intéressées par la possibilité de faire un don ou un legs à la paroisse sont invitées à la réunion qui se tiendra à 15h, au 8 rue de Palestine avec une personne du diocèse compétente dans ce domaine. Celle-ci pourra répondre à toutes vos interrogations sur ce sujet.

A NOTER***RETRAITE PAROISSIALE***** A NOTER**

Du lundi 14 au vendredi 18 mars de 19h à 21h45

« Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux Mt 5,48 »

Il est parfois difficile de se déplacer pour vivre une retraite.

En cette année de la miséricorde, durant le carême, nous vous proposons, de vivre un temps de retraite en paroisse.

Pourquoi ne pas profiter de cette belle occasion ?

UN FEUILLET D'INSCRIPTION EST A VOTRE DISPOSITION DANS L'EGLISE.

MESSE, REPAS TIRE DU SAC, ENSEIGNEMENT, PRIERE

Dimanche 14 février

16h Concert dans l'église : **LE STABAT MATER de Pergolèse Laurent Jochum à l'orgue et deux voix.** Entrée libre.

PRIONS POUR NOS DÉFUNTS

Mme Yvette THOMASSET

AGENDA

Dimanche 7 février

11h15 Messe avec le sacrement des malades

19h50 Groupe des 18-25 ans - *salle du jardin*

Groupe des 25-35 ans - *8 rue de Palestine*

Mardi 9 février MARDI GRAS

15h Réunion d'information sur la possibilité de faire un don ou un legs à la paroisse. - *8 rue de Palestine*

19h Messe suivie d'un **partage de crêpes** pour fêter Mardi Gras
Merci d'apporter des crêpes à partager. Eglise
La confiture et les boissons seront offertes.

Mercredi 10 février - CENDRES - jeûne et abstinence

8h30 Prière du matin (Laudes)

9h et 19h Messe des Cendres

17h-18h30 Confessions

20h15 Lecture du message de Carême du pape François

20h30 Partage du bol de riz, offert par la paroisse. *Merci de vous inscrire*

Jeudi 11 février

9h45 Mise sous pli du « Denier de l'Église » - *8 rue de Palestine*

20h15 Rencontre des catéchistes - *salle du jardin*

Vendredi 12 février

12h Chemin de croix de carême dans l'église

14h30 Rencontre M.C.R. - *8 rue de Palestine*

Dimanche 14 février 1^{er} dim. de Carême Appel pour le Denier de l'Église

16h Concert dans l'église : le Stabat Mater de Pergolèse *orgue et deux voix.*

Lundi 15 février Il n'y aura pas d'adoration du St Sacrement

Mardi 16 février

20h15 Groupe de louange et d'intercession - *Eglise*

Jeudi 18 février

20h Rencontre du groupe de catéchuménat - *8 rue de Palestine*

Vendredi 19 février

10h30 Réunion de l'équipe du CCFD-Terre Solidaire - *Salle du jardin*

12h Chemin de croix de carême dans l'église

Dimanche 21 février

10h Messe à N.- D. de Belleville, Reine des familles - *3 rue Rampal*

19h50 Groupe des 18-25 ans - *salle du jardin*

Groupe des 25-35 ans - *8 rue de Palestine*